



DÉCHETS INFORMATIQUES

La Nouvelle-Calédonie adopte la « green attitude »

La direction des systèmes d'information du gouvernement a entamé une **DÉMARCHE DE VALORISATION** et de recyclage de ses déchets informatiques.

À SON ARRIVÉE au poste de directrice des systèmes, d'information du gouvernement de Nouvelle Calédonie, Paola Logli a découvert les différences d'appréhension du problème du retraitement des déchets électriques et électroniques entre la France et l'île. « Il y a beaucoup à faire, reconnaît la jeune femme. En 2005, tous les ordinateurs qui sortaient du circuit — environ 300 par an — étaient tout simplement envoyés à la déchetterie municipale pour y être broyés, sous le contrôle d'un agent... » Elle entame alors une campagne de sensibilisation des élus aux problématiques de recyclage et de protection de l'environnement. En parallèle, elle rencontre également des entreprises de retraitement de déchets. En 2007, une première étape est franchie : au lieu d'aller à la décharge, les ordinateurs en fin de vie sont envoyés par bateau en Australie pour intégrer la

chaîne du recyclage. Mais cela a un coût : environ 100 euros par PC. Paola Logli décide alors de lancer une vaste réflexion avec ses pairs, des entreprises et les institutions territoriales pour organiser une filière locale de retraitement des déchets électriques et électroniques, inexistante jusque-là.

■ SENSIBILISATION

Première étape : l'organisation d'un séminaire, mi-octobre, sur la « green IT » avec le cabinet Demos et Dotgreen, une jeune entreprise PME parisienne spécialisée dans la prestation de services verts. « Il s'agissait de faire comprendre les enjeux informatiques et leur impact sur l'environnement, mais aussi de trouver des solutions concrètes, raconte Christophe Corne, son directeur général. Des achats au recyclage des produits en fin de vie, tous les thèmes ont été abordés en tenant compte des probléma-

tiques particulières à la Nouvelle-Calédonie. » Depuis, les premières décisions concrètes ont été prises, comme l'intégration dans les appels d'offres publics de critères d'achats « éco-responsables ».

D'ici à quelques semaines, un guide de bonnes pratiques sera diffusé sur Internet pour sensibiliser les Calédoniens aux « éco-gestes » : éteindre son ordinateur, mieux paramétrer les imprimantes, ne pas jeter n'importe où les produits en fin de vie, etc. Et les projets ne manquent pas : virtualisation des serveurs, amélioration de la climatisation des salles informatiques, mutualisation des services de secours... « La prise de conscience est amorcée; maintenant, il faut que nous montions collectivement en compétences », ajoute Paola Logli, qui espère que des entreprises de recyclage spécialisé s'installent sur l'île.

BÉATRICE DELAMOTTE